



Résultats des élections 2010 des administrateurs locataires dans la région Nord-Pas-de-Calais

313 419 électeurs étaient appelés à voter pour élire 81 représentants dans les 25 organismes dont le siège est dans la région Nord-Pas-de-Calais. La réforme des OPH a modifié la composition des conseils d'administration et donc la représentation des associations de locataires au sein de ceux-ci. 3 administrateurs de plus qu'en 2006 étaient à élire.

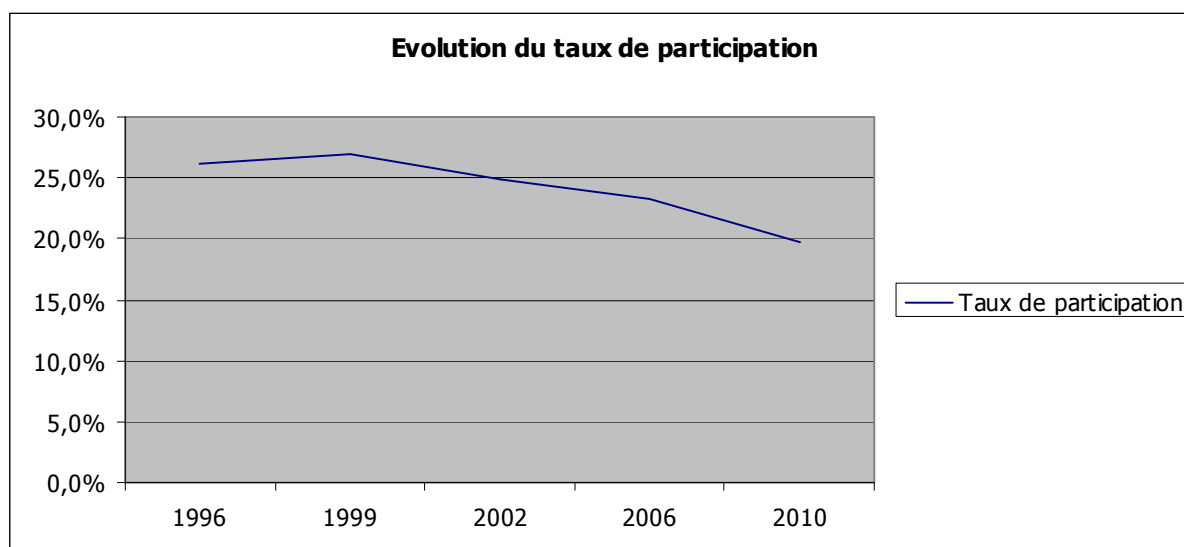
Le mode de scrutin.

Le vote par correspondance est utilisé par tous les organismes. Dans deux cas, il a été associé au vote à l'urne et dans trois cas au vote par Internet. Il se trouve simplifié par l'utilisation d'enveloppes T et de codes-barres.

Le vote par internet est utilisé pour la première fois lors de ce scrutin. Cette modalité nouvelle connaît un démarrage timide (1,66% des locataires ont voté de cette manière chez Habitat 62/59 Picardie)

Le taux de participation

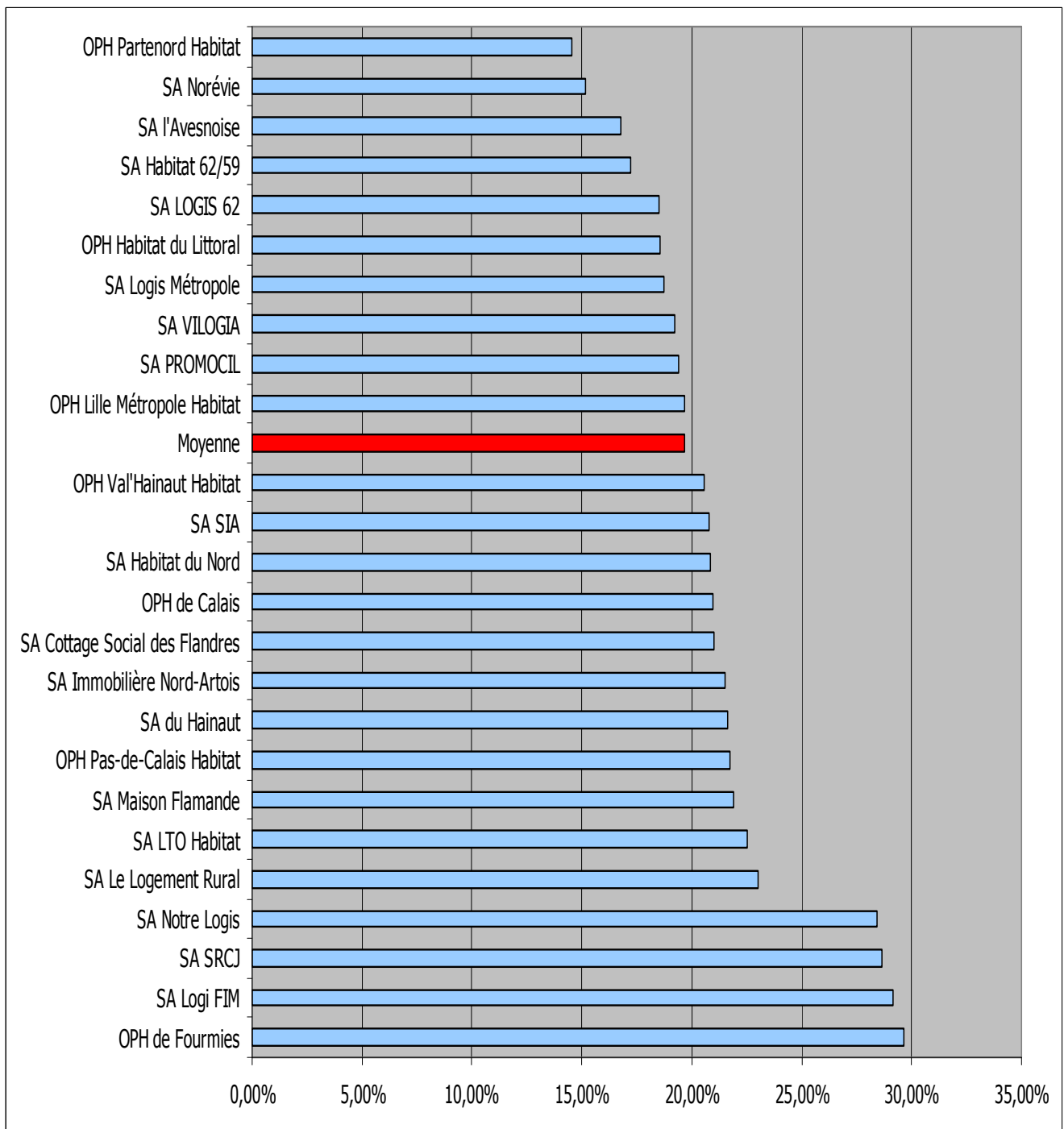
- 61 744 votants sur 313 419 électeurs soit un taux de participation de 19,7 %.
- 58 916 bulletins exprimés soit 18,8 % des électeurs.
- 2 888 votes blancs et nuls soit 4,7 % des suffrages exprimés.



La baisse du taux de participation constatée depuis 1999 s'accroît. Seuls quatre organismes voient leur participation s'accroître.

Si le taux de participation varie du simple au double, la plupart des organismes sont proches du taux moyen.

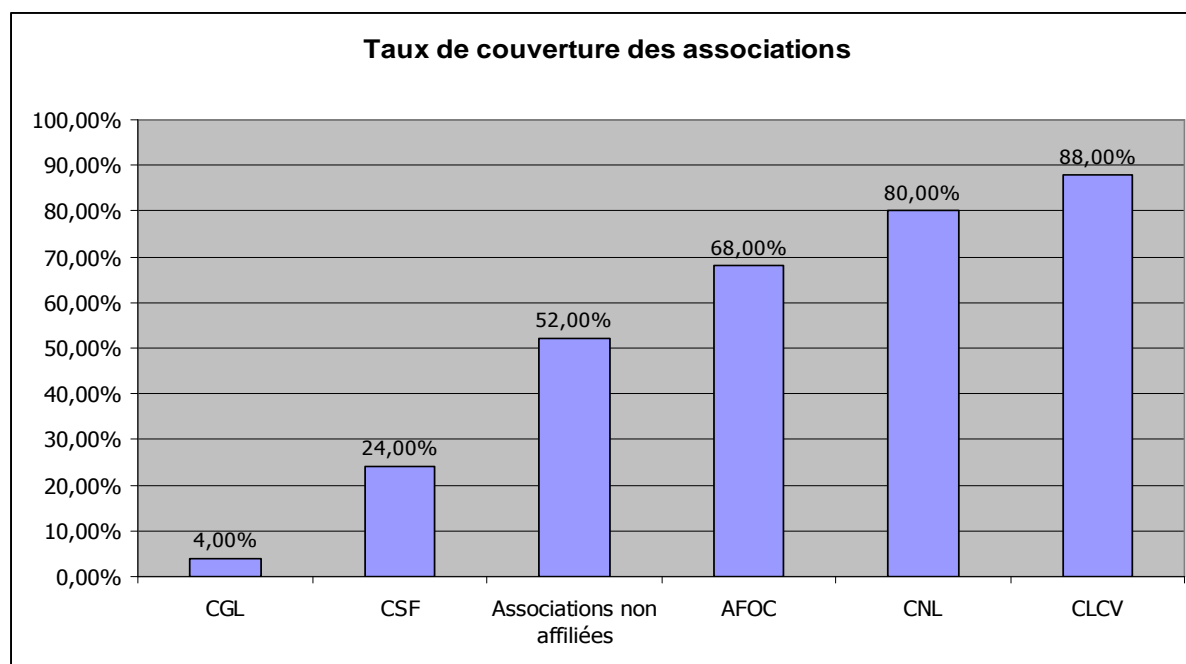
TAUX DE PARTICIPATION PAR ORGANISME



Les listes en présence

En ce qui concerne les cinq associations présentes à la Commission Nationale de Concertation (affiliées), la CLCV a déposé 22 listes soit une liste dans près de 90% des organismes de la région, la CNL 20 (80%) et L'AFOC 18 (68%). La CSF (6 listes) et la CGL (1 liste) en ont déposé une dans respectivement 24% et 4% des organismes.

Les associations non-affiliées se sont présentées dans un peu plus de la moitié des scrutins.



Les résultats des associations affiliées

Les associations affiliées voient leurs représentants croître en nombre et en pourcentage au cours des trois derniers scrutins.

La CLCV a trois élus dans un organisme (elle était la seule liste en présence) et deux élus dans six organismes. La CNL a aussi deux élus dans quatre organismes.

Dans le reste des organismes (14), chaque siège a été pourvu par une association différente.

Associations	Nombre d'administrateurs en 2002		Nombre d'administrateurs en 2006		Nombre d'administrateurs en 2010	
	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage	Nombre	Pourcentage
CLCV	25	37,31%	26	33,33%	30	37,04%
CNL	18	26,87%	24	30,77%	22	27,16%
AFOC	4	5,97%	12	15,38%	12	14,81%
CSF	3	4,48%	2	2,56%	3	3,70%
CGL	2	2,99%	0	0,00%	1	1,23%
TOTAL	52	77,61%	64	82,05%	68	83,95%

Les associations non-affiliées

Treize associations non-affiliées ont proposé des candidats en 2010, soit deux de moins qu'en 2006. Chacune d'entre elles n'est généralement présente que dans un seul organisme; quatre exceptions :

- Trois ont présenté des candidats dans deux organismes (La vie à défendre chez SIA et LTO Habitat, ARELAC chez Promocil et l'Avesnoise et le DAL HLM chez LMH et Vilogia).
- L'association Indecosa-CGT a déposé une liste chez 7 organismes de la région et elle a obtenu cinq sièges, soit près de 40 % des sièges obtenus par les associations non affiliées.

Comme en 2006, 5 organismes ont constaté le dépôt de listes par plusieurs associations locales (Maison Flamande, Pas-de-Calais Habitat, Vilogia, LTO et LMH).

Dix associations ont obtenu plus de 10% des voix aux scrutins auxquels elles participaient, huit ont obtenu des sièges d'administrateur ;

	2006		2010	
	Nbr de listes	Nbr d'élus	Nbr de listes	Nbr d'élus
Indeco-CGT	1	1	7	5
ARELAC	2	2	2	2
AADLH	1	1	1	1
ADRMF	1	1	1	1
DAL HLM	3	1	2	1
Droit pour le logement	1	1	1	1
SOS HLM	1	1	1	1
UFC Que Choisir Artois	1	1	1	1
UDAF	1	0	1	0
UDL	2	2	1	0
La vie à défendre	2	1	2	0
AAL	0	0	1	0
RAL France	0	0	1	0
ADLL	1	1	0	0
ARJT	1	0	0	0
UFLR	1	0	0	0
ORC	1	0	0	0
Total	20	13	22	13
Nb associations		15		13
	Association présente en 2006 et plus en 2010			
	Association présente en 2010 et pas en 2006			

En résumé

Le nombre d'administrateurs représentants de locataires a augmenté depuis les dernières élections, passant de 78 à 81 sièges.

Le nombre de listes déposées est resté stable, par contre le taux de participation a chuté malgré une mobilisation conjointe des membres de la Commission de Concertation Régionale.

Les représentants des associations membres de la Commission Nationale de Concertation représentent près de 84% des élus et confortent leurs positions.

Fait marquant de ce scrutin, l'arrivée d'élus de l'Indecosa-CGT qui représentent 40% des sièges obtenus par les associations non-affiliées avec 6,60% des voix au niveau régional.

LA COMMISSION DE CONCERTATION REGIONALE

La Commission de Concertation Régionale voit sa composition modifiée suite aux élections.

En application du règlement intérieur, les trois associations affiliées qui dépassent 15% des voix (CLCV, CNL et AFOC) obtiennent chacune deux sièges. La CSF se voit attribuer un siège. La CGL ne peut faire partie de la CCR, en l'absence de représentation locale.

En ce qui concerne les associations locales, les trois ayant recueilli le plus de voix sont désormais représentées à la CCR. Ce sont :

- Indecosa-CGT
- DAL HLM
- UFC Que Choisir Artois